

## **Association pour la protection des lacs Charlebois et des Sommets Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 septembre 2017**

**Présences** : Richard Bastien, Jean-Claude Chartrand, Élisabeth Fleisler, Mark Fleisler, Marie-Claude Gadoury, Vilmain Gauthier, Michel Goulet, Denis Hamel, Donald Lachance, Liette Lambert, Normand Lepitre, Vito Magistrale, Sarah Marchand, Stéphane Marin, Norman McMillan, Sonia Melançon, Richard Nagel, Jacques Pépin, Martine Picard, Fernand Poupart, Johane Proulx, Louis Richard, Simone Richard, Martin Roy, Catherine Saint-Germain, Marie-Hélène Toupin, Sylvain Vanasse.

**Est également présent** : Gilles Boucher, maire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

	<b>SUJETS</b>
<b>1</b>	<b>Accueil et présences</b>
	Le quorum est vérifié et constaté par la présence de 27 personnes ayant le droit de vote.
<b>2</b>	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>
	L'ordre du jour est proposé par Michel Goulet, secondé par Normand Lepitre et adopté à l'unanimité.
<b>3</b>	<b>Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 5 septembre 2016</b>
	Le procès-verbal de l'AGA du 5 septembre 2016 est proposé par Sylvain Vanasse, secondé par Michel Goulet et adopté à l'unanimité.
<b>4</b>	<b>Présentation et adoption du rapport financier 2016-2017</b>
	Vilmain Gauthier, trésorier de l'association, présente le rapport financier pour l'année 2016-2017. L'équilibre budgétaire est atteint pour le dernier exercice financier, mais il se pourrait bien que ce ne soit pas le cas pour les exercices à venir. Il est mentionné qu'une éventuelle augmentation raisonnable des cotisations des membres n'est pas exclue.
<b>5</b>	<b>Rapport du président</b>
	Louis Richard, président de l'association, présente son rapport. Il rappelle les objectifs de l'APLCDS qui se situent aux niveaux de l'éducation par l'information, de la surveillance, de la prévention et de l'intervention. Les liens avec la ville de Ste-Marguerite, le

	<p>Ministère de l'Environnement du Québec et avec d'autres regroupements et associations sont mentionnés afin de souligner à la fois la portée et la pertinence de nos partenaires.</p> <p>Louis Richard nous informe que le Regroupement des lacs (RDL) aura un statut officiel et que la formation d'un organisme à but non lucratif (OBNL) est en cours. Un processus d'intégration et de centralisation des informations et des ressources est en cours.</p> <p>Afin de réduire les risques d'introduction des plantes envahissantes dans nos lacs, une fiche rappelant l'importance de nettoyer ses embarcations et sur les façons de le faire pourrait être distribuée aux propriétaires et locateurs de chalet.</p> <p>Le maire Boucher mentionne que les fossés de la municipalité ont été répertoriés (425) sous son administration, cela dans le but d'en assurer la surveillance pour leur bon fonctionnement.</p>
<b>6</b>	<p><b>Rapport des analyses 2016 et 2017, bilan de santé des lacs, résultats des analyses de coliformes 2017 et plantes envahissantes</b></p>
	<p>Sylvain Vanasse, coordonnateur des analyses et de la qualité de l'eau présente le contexte et les résultats des analyses 2016-2017.</p> <p>Pour l'année 2016, le lac Charlebois situe son état trophique dans la classe oligotrophe. IL présente peu ou pas de signes d'eutrophisation. Ce lac est en excellente santé. Selon les analyses de coliformes prélevées, il est excellent pour la baignade et les sports nautiques. Il bénéficie de certaines caractéristiques physiques favorables au bon maintien de son état trophique comme la superficie du lac, sa profondeur/volume, le développement partiel des rives, etc.</p> <p>Le lac des Sommets, dont l'état avait pu inquiéter à la lumière de certains résultats de 2016 (taux de phosphore), semble avoir été créé par des circonstances moins favorables au maintien de son état trophique : ancienne rivière, damée par les castors avec une faible profondeur. Il est moins résilient à la pollution. Les résultats partiels obtenus en 2017 sont encourageants. Globalement, son état trophique se maintient et il se situe dans la zone de transition oligo-mésotrophe.</p> <p>La question des plantes envahissantes est un sujet d'actualité depuis plus d'un an et nos deux lacs n'y ont pas échappé. Au lac des Sommets, la myriophylle à fleurs alternes, une plante envahissante indigène, a connu une croissance accélérée en 2016. Michel Goulet nous rappelle que ce lac a subi une baisse artificielle de son niveau de l'eau en 2016. Ce problème étant maintenant résolu, le niveau a recommencé à monter. Ce facteur, combiné à la pluviosité abondante de cet été, pourrait expliquer la résorption constatée en 2017. Certains propriétaires ont également entrepris des actions (recouvrement des plantes avec des toiles au fond du lac, à leurs frais) afin de circonscrire et ralentir</p>

	<p>(éliminer peut-être) le développement de cette plante envahissante. Jusqu'ici, l'action semble porter fruit.</p> <p>Au lac Charlebois, cinq plaques de myriophylles ont été localisées, essentiellement dans la baie ouest. Catherine Saint-Germain mentionne que la plaque située près de chez elle, a diminué de beaucoup en un an. Un plan d'action concernant le suivi de ces plaques sera priorisé par l'Association afin de limiter la croissance de ces plantes pour la saison 2018.</p>
<b>7</b>	<b>Varia et questions des membres</b>
	<p>Sonia Melançon demande au maire Boucher ce que l'on doit faire si l'on constate une action environnementale non conforme. Celui-ci répond qu'il faut contacter le Service de l'Environnement de la municipalité (Manon Desloges) ou encore un administrateur de l'APLCDS. Il profite de l'occasion pour informer l'assemblée qu'une inspection municipale des installations sanitaires (taille et état des fosses septiques, test d'étanchéité des puisards) débutera en 2018.</p> <p>À la suite d'une suggestion d'un membre, il est convenu que les résultats des analyses de coliformes aux différents points de prélèvement des deux lacs, plutôt que leur moyenne, soient communiqués en détail sur le site internet de l'association.</p> <p>Liette Lambert s'interroge sur la relation possible entre la profondeur du lac des Sommets et la lecture de la transparence de l'eau de ce lac. Comment peut-on obtenir une lecture moyenne de 3,1 mètres alors que la profondeur moyenne du lac des Sommets est de 2,6 mètres (statistique communiquée lors de la présentation du rapport des analyses). Dans les faits, la lecture de la transparence avec un disque de Secchi est réalisée dans la partie la plus profonde du lac qui est d'environ 9,8 mètres. Cette profondeur permet d'avoir une donnée réaliste de la transparence de l'eau.</p> <p>Sonia Melançon s'inquiète à propos des désagréables algues fluorescentes qui se trouvent devant sa propriété. Il est possible qu'un été pluvieux et froid ait favorisé le phénomène, en plus de la configuration du lieu (isolé, sans courant, enclavé). Avant d'entreprendre toute action, Liette Lambert propose de faire un inventaire des plantes des deux lacs, et de le mettre éventuellement sur le site de l'association. Louis Richard rappelle qu'une documentation pertinente existe aussi auprès du gouvernement provincial.</p>
<b>8</b>	<b>Élection des administrateurs</b>
	<p>François Turcot (secrétaire) et Normand Lepître se retirent en tant qu'administrateurs. Merci de votre collaboration à nos activités. Votre participation fût grandement appréciée. Quant à Richard Nagel, il quitte son poste de vice-président, mais demeure</p>

	<p>administrateur.</p> <p>Marie-Hélène Toupin et Jean-Claude Chartrand se joignent au groupe d'administrateurs. Bienvenue au conseil d'administration de l'association.</p>
<b>9</b>	<b>Présentation du comité exécutif 2017-2018</b>
	<p>Louis Richard, président. Sylvain Vanasse, vice-président. Vilmain Gauthier, secrétaire. Louis Richard, secrétaire par intérim.</p>
<b>10</b>	<b>Fermeture de l'assemblée</b>
	<p>La fermeture de l'assemblée est proposée par Simone Richard et secondée par Richard Bastien</p>

Préparé par Martin Roy  
2017-09-06

Révisé par Sylvain Vanasse  
2017-10-06